

LEGENDE:

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol

Zone ZM III Nombre d'étages pleins

Coefficient d'occupation du sol - COS 0.35 0.7 Coefficient maximal d'utilisation du sol - CMU Type et disposition des constructions | mj | - | t2 | Forme des toitures Délimitation du PAP zone à taible densité Implantation des immeubles : alignement obligatoire constructions principales Nombre d'étages pleins ____ limites minimo/maxima de surfaces constrcutibles pour constructions principales limite supérieure limite inférieure et supérieure ----- limites minimo/maxima de surfaces constrcufibles pour dépendances obligatoire Délimitation des lots / parcelles délimitation de zones différentes (abgrenzung unterschiedlicher Nutzung) hauteur à la comiche de x m lots privés constructibles hauteur à l'acrotère de x m terrain cédés à la commune hauteur au taîte de x m Degré de mixité des fonctions : Types et dispositions des constructions pourcentage minimal de logements par immeuble construction en ordre contigu pourcentage minimal et maximal de logements par immeuble construction en ordre non contigu pourcentage obligatoire de logements par immeuble maisons isolées maisons jumelées espace vert public (attectation spécifiée dans la partie écrite du PAP) Formes des toitures : espace vert privé (affectation spécifiée dans la partie écrite du PAP) aires de jeux toiture à x versants, degré d'inclinaisor toiture mansardée toiture principale à 2 versants éléments bâtis ou naturels à sauvegarder Voies de circulation respect de conditions d'intégration déterminées aires de stationnement / emplacement publics * Le faîte sera orienté parallèlement à la façade la plus longue de la construction. chemins piétonniers, 'pistes cyclables'

accès garage

16329 1117C

Edizemionina la Movembre 2011

a ma discision de co jour.

Le Ministre de l'Intérieur

Jean-Marie HALSDORF

REMARQUE:

- Les surfaces et limites des parcelles sont provisoires; les mesures définitives seront fixées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie.

Α	08.04.2011	Réaménagement espace rue suivant avis MI du 3 janvier 201 l
REV.	DATE	MODIFICATION

M. Jean HERTGES

23, rue Compte d'Autel L-7515 MERSCH

Lotissement "op der Lei" à Drauffelt

Plan d'aménagement particulier Vue en plan et coupe

	DATE: 05.07.2010	DRESSE :	PLAN N°: 1187-Z-60-02	INDICE:
ECHELLE: 1/500 , 1/250 CONTROLE: FICHIER: 1187_PAP_02b		CONTROLE:	FIGURED.	



Bureau d'études * Ingénieurs-conseils s.à r.l.

1, rue Kinnikshaff L-8838 Wahl

Tél: 88 80 08 Fax: 83 83 37 E-mail: berlux@pt.lu